

Deuxième Rencontre Mondiale  
des Sociétés pour le Droit International

*Les défis actuels au droit international :*

*Le Rôle  
des Sociétés pour le  
Droit International*

*2 & 3*

Septembre  
2019



[www.rencontremondiale-worldmeeting.org](http://www.rencontremondiale-worldmeeting.org)

organisée par la Société française pour le droit international (SFDI), sous le patronage de  
l'Académie de droit international de La Haye, en coopération  
avec le réseau mondial des sociétés pour le droit international.  
Et avec le soutien de nos sponsors :

# Nos sponsors



Rialtas na hÉireann  
Government of Ireland



AMBASSADE DE FRANCE  
AUX PAYS-BAS

VOLTERRA FIETTA  
The public international law firm

GIDE  
GIDE LOYRETTE NOUËL



Canadian Council on International Law  
Conseil canadien de droit international

Debevoise  
& Plimpton



THREE CROWNS

Skadden

Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom LLP  
and Affiliates

WILMERHALE®

CURTIS  
Curtis, Mallet-Prevost, Colt & Mosle LLP

quinn emanuel trial lawyers  
quinn emanuel urquhart & sullivan, llp

WILMER CUTLER PICKERING HALE AND DORR LL

Awn Al Khasawneh

Savoie Arbitration



HANOTIAU & VAN DEN BERG  
BRUSSELS – SINGAPORE

RODMAN BUNDY

PETER & PARTNERS  
ATTORNEYS AT LAW



Freshfields Bruckhaus Deringer

SDI  
Società Italiana di Diritto Internazionale e di  
Diritto dell'Unione Europea

Shearman  
SHEARMAN & STERLING

WHITE & CASE

大成 DENTONS

---

# *Précision importante*

---

La Rencontre ne se veut pas un colloque académique. Comme son nom l'indique, elle est l'occasion d'un dialogue entre sociétés pour le droit international et branches nationales de l'ADI/ILA d'une part entre elles, d'autre part avec des praticiens éminents du droit international, afin de réfléchir en commun aux graves défis que connaît actuellement le droit international et au rôle que peuvent jouer les sociétés pour y faire face. Les intervenants ne sont pas appelés à traiter en profondeur et de façon complète les thèmes, souvent vastes, qui sont proposés, mais seulement à rappeler la situation et à faire des propositions susceptibles de lancer le débat. En conséquence, les interventions (qui n'ont pas vocation à être publiées) seront strictement limitées à huit minutes – que les présidents de séance sont appelés à faire rigoureusement respecter de façon à préserver le temps indispensable à un véritable échange de vues.

---

*Lundi, 2 Septembre*

pp. 4 — 12

*Mardi, 3 Septembre*

pp. 13 — 25

---

– Programme –

*Lundi*  
*2 Septembre*  
*2019*

**Alain Pellet**, Président de la Société française pour le droit international  
**Yves Daudet**, Président du Curatorium de l'Académie de Droit international  
**Abdulqawi A. Yusuf**, Président de la Cour internationale de Justice

## 9.20 *Table ronde plénière* Nouvelle crise du droit international ou menace d'effondrement de l'ordre juridique international ?

### *Idée générale*

Il ne fait aucun doute que la communauté internationale fait face à de nombreux défis. Dans ce contexte, le droit international est parfois perçu comme étant incapable d'offrir les solutions adéquates, ou, pire encore, comme faisant partie du problème. Le droit international a souvent été déclaré « en crise » par le passé mais il est aujourd'hui menacé par la confrontation entre l'ordre juridique international hérité de la Seconde Guerre Mondiale et le retour à l'unilatéralisme et au souverainisme. Les discussions de la table ronde porteront sur ces défis.

### *Président*

**Gilbert Guillaume**, Premier Vice-Président de la Société française pour le droit international

Introduction : **Miguel de Serpa Soares**, Secrétaire-général adjoint et Conseiller juridique des Nations Unies

Unilatéralisme c. Multilatéralisme

**Christophe Eick**, Directeur des Affaires juridiques du Ministère allemand des Affaires étrangères

Le régionalisme, alternative au multilatéralisme universel ?

**Nicola Bonucci**, Directeur des affaires juridiques de l'OCDE

La nouvelle route de la soie face au droit international

**Sienho Yee**, Éditeur en chef du Chinese Journal of International Law

L'influence de la transnationalité sur le droit international

**Catherine Kessedjian**, Présidente de la branche française de l'ADI/ILA

Le « droit souple », substitut au droit tout court ?

**Jiří Malenovský**, Juge à la Cour de justice de l'Union Européenne

---

La réappropriation nationale du droit international

**Gary Born**, Avocat associé, Wilmer Cutler Pickering Hale & Dorr

## 11.30 --- *Pause-café*

Animation/démonstration par  **JUS MUNDI**

## 11.50 --- *Table ronde plénière* Déshumanisation du droit international ?

### *Idée générale*

L'une des grandes avancées du droit international du siècle dernier (par étapes à la suite des deux guerres mondiales puis au début des années 1990) a été la prise en considération croissante de la personne humaine par le droit international. Ce mouvement semble avoir ralenti voire s'être inversé, au XXIème siècle. La présentation de quelques manifestations de cette évolution conduit à se poser la question de la réalité de la déshumanisation du droit international. Si la protection de la personne humaine n'est plus l'une des préoccupations majeures du droit international actuel, par quoi a-t-elle été remplacée ?

### *Président*

**Dean Spielmann**, ancien Président de la Cour européenne des droits de l'Homme

L'« humanisation » du droit international est-elle menacée par les évolutions contemporaines du droit international ?

**Bruno Simma**, Juge au Tribunal irano-américain de réclamations

---

L'être humain, valeur fondamentale du droit international

**Linos-Alexandros Sicilianos**, Président de la Cour européenne des droits de l'Homme

---

Les droits de l'Homme dans l'arbitrage international

**Julie Bédard**, Avocate associée, Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom LLP

---

La résurgence du 'domaine réservé' en matière de droits de l'Homme

**Sabine Konrad**, Avocate associée, McDermott, Will & Emery

Le droit international pénal à la dérive ?

**Vasilka Sancin**, Présidente de la branche slovène de l'ADI/ILA

La remise en cause de l'universalité des droits de l'Homme

**Fatsah Ougergouz**, Président de la Commission d'enquête des Nations Unies sur le Burundi

## 13.10 \_\_\_\_\_ *Déjeuner*

Cocktail déjeunatoire à la résidence de l'Ambassadeur de France aux Pays-Bas, offert aux intervenants et aux sponsors.

15.00

## *Ateliers*

### *Menaces pesant sur le système institutionnel*

#### *Idée générale*

Alors que les tables rondes de la matinée auront tenté d'appréhender les défis auxquels est confronté le droit international dans sa globalité, les ateliers de l'après-midi offrent, dans le même esprit, des perspectives sectorielles et plus nettement institutionnelles.

#### *Atelier n° \_\_\_\_\_ 1. L'ONU prisonnière de ses institutions ?*

#### *Idée générale*

Les activités de l'ONU se sont considérablement développées et diversifiées attestant d'un certain succès de l'institution. Pourtant le manque de ressources de l'Organisation en comparaison des objectifs qui lui sont assignés, les blocages et dévoiements du Conseil de sécurité dans la gestion des crises internationales ou encore le manque de démocratie dans le fonctionnement institutionnel de l'ONU sont des critiques, parmi d'autres, qu'il est fréquent d'entendre. La réforme des Nations Unies est loin d'être un processus achevé. Malgré tous ces dysfonctionnements, peut-on se passer de l'ONU ?

#### *Président*

**Nicolaas Schrijver**, Président de l'Institut de droit international

L'entassement institutionnel dans le système des Nations Unies – toujours plus...

**Santiago Villalpando**, Directeur juridique de l'UNESCO

---

Le Conseil de sécurité délégitimé ?

**Erika de Wet**, Professeure SARChI de droit constitutionnel international à l'Université de Pretoria

---

Impuissante Assemblée générale ? Ressusciter « Union pour le maintien de la paix » ?

**Christian Tomuschat**, ancien Président de la Commission du droit international des Nations Unies

---

« Sanctions » nationales ou régionales et « mesures » du chapitre VII de la Charte

**Alina Miron**, Professeure à l'Université d'Angers

---

L'assistance des Nations Unies face aux exigences étatiques unilatérales

**Leonardo Nemer Caldeira Brant**, Professeur à l'Université fédérale de Minas Gerais

*Atelier n°*

## **2. *Coopération économique internationale***

Les ratés des mécanismes d'intégration et les nouveaux cadres de coopération économiques

### ***Organisation***

Conseil canadien de droit international

### ***Idée générale***

La remise en question des modèles actuels de coopération économique internationale occupe et préoccupe les gouvernements de par le monde ainsi que de nombreuses parties prenantes. De l'ALENA à l'ACEUM, du PTP au PTPGP, en passant par les difficultés rencontrées par l'Union européenne (notamment dans le contexte du Brexit et de l'AECG) ou encore par l'Union africaine avec la Zone de libre-échange continentale, les embûches sont nombreuses. Cet atelier visera à dresser un bilan de la situation et à susciter la discussion au sujet des modèles d'avenir pour la coopération économique internationale.

### ***Présidente***

**Céline Lévesque**, Membre du Conseil d'administration du Conseil canadien de droit international

### **L'ACEUM : un accord de *libre-échange* ?**

**Geneviève Dufour**, Présidente de la Société québécoise de droit international

---

Plus petite, mais plus puissante ? Réflexions sur la nouvelle ère de l'UE comme acteur économique mondial

**Joris Larik**, Maître de conférences à l'Université de Leiden

---

L'émergence du géant africain à travers le commerce et l'investissement continental

**Eva Omotese**, Directrice adjointe du Ministère de la Justice du Nigéria

---

Guerres commerciales, méfiance internationale et mécontentement national : Les régimes juridiques sont-ils en mesure d'encourager à nouveau la coopération ?

**Michael Ewing-Chow**, Professor, National University of Singapore

*Atelier n°*

## **3. Régulation du commerce international**

Les menaces pesant sur le système commercial multilatéral :  
Ce qui ne vous tue pas peut vous rendre plus fort ?

### ***Organisation***

Grotius Center for International Legal Studies

### ***Idée générale***

Le système commercial multilatéral connaît actuellement une crise sans précédent. Les défis sont multiples : retour à la pratique du protectionnisme et de l'unilatéralisme par certains des membres fondateurs de l'OMC, dysfonctionnements de l'Organe d'Appel de l'OMC, invocation des exceptions de sécurité jusqu'ici préservées, nécessité de repenser en profondeur les bases sur lesquelles a été construit le système et comment cela affecte les « gagnants » et les « perdants » du commerce multilatéral. Pour cette raison, l'atelier se concentrera sur cette question cruciale : la combinaison de ces évolutions sera-t-elle fatale au système tel que nous le connaissons aujourd'hui, ou représente-t-elle une opportunité unique de l'améliorer, en lui permettant de renaître de ses cendres ?

### ***Président***

**Eric de Brabandère**, Directeur du Grotius Center for International Legal Studies

Les accords méga-régionaux, menace pour le système commercial international

**Geraldo Vidigal**, Maître de conférence à l'Université d'Amsterdam

---

Gagnants et perdants du commerce multilatéral : les pays en développement et l'OMC

**Yenkong Ngangjoh Hodu**, Professeur à l'Université de Manchester

---

Les exceptions de sécurité dans l'OMC : une boîte de Pandore affaiblissant le système ?

**Anna Marhold**, Maîtresse de conférences à l'Université de Leiden

---

La crise de l'Organe d'Appel de l'OMC

**Gabrielle Marceau**, Conseillère juridique de l'OMC

*Atelier n°* \_\_\_\_\_

## **4. Environnement**

Vers une protection efficace de l'environnement ?

### ***Organisation***

Société hellénique pour le droit international et Branche hellénique de l'Association de droit international

### ***Idée générale***

Ce panel porte sur la protection de l'environnement en liaison avec les droits de l'Homme, largement inspiré par l'initiative française pour un Pacte mondial pour l'environnement qui a été discuté en mars dernier par le Programme des Nations Unies sur l'environnement (UN Environment) à Nairobi. La protection déjà offerte, notamment par les mécanismes pour la protection des droits de l'Homme, peut-elle être efficace ? Ce projet de convention internationale peut-il réellement apporter quelque chose de nouveau ?

### ***Présidents***

**Maria Gavouneli**, Présidente de la branche hellénique de l'ADI/ILA  
& **Stelios Perrakis**, Président de la Société hellénique pour le droit international

Le Pacte mondial pour l'environnement : vers une nouvelle codification ?

**Yann Kerbrat**, Professeur à l'Université Paris I, Panthéon-Sorbonne

---

Le Pacte mondial pour l'environnement ou la genèse  
des règles internationales

**Sandrine Maljean-Dubois**, Directrice de recherche au CNRS, Aix-Marseille  
Université

---

De l'incertitude normative à l'application aléatoire : l'efficacité du droit  
international de l'environnement en question

**Emmanuella Doussis**, Professeure à l'Université Nationale et Capodistri-  
enne d'Athènes

## 16.30 --- *Pause-café*

## 16.50 --- *Table ronde plénière* Ombres et lumières sur le règle- ment pacifique des différends internationaux

### *Idée générale*

Malgré un succès apparent, le règlement judiciaire des différends n'est peut-être pas la panacée. Les contestations récentes de décisions judiciaires ou arbitrales sont-elles le signe d'une tendance durable ? Devrait-on avoir davantage recours à d'autres moyens de règlement pacifique des différends ? La conciliation est-elle une voie prometteuse ? Cette table ronde s'efforcera de dresser un bilan du règlement pacifique des différends internationaux et d'en tirer les conséquences en termes d'efficacité, de concurrence et de complémentarité. Est-il temps de renforcer le dialogue voire de penser à des mécanismes de coordination de ces moyens afin de créer un véritable « système » international de règlement pacifique des différends internationaux ?

### *Présidente*

**Hanqin Xue**, Vice-présidente la Cour internationale de Justice

Quand les justiciables sont des États souverains

**Philippe Gautier**, Greffier de la Cour internationale de Justice

---

Concurrence entre juridictions – Forum shopping

**Hélène Ruiz Fabri**, Directrice de l'Institut Max Planck Luxembourg pour le droit procédural

Défis au règlement pacifique des différends

**Paul Reichler**, Avocat associé, Foley Hoag

Une affaire unique, des règles multiples

**Ben Juratowitch**, QC, Avocat associé, Freshfields Bruckhaus Deringer

Le « marché » du droit de l'investissement : le CIRDI et les centres régionaux d'arbitrage : Compétition ou complémentarité

**Nassib Ziadé**, Président-directeur général de la Chambre de règlement des différends de Bahreïn

19.30

## *Cocktail dînatoire dans le hall du Palais de la Paix*

Allocution de bienvenue : **François Alabrune**, Directeur des Affaires juridiques du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Keynote Speech : **Sir Christopher Greenwood**, QC, Juge au Tribunal irano-américain de réclamations

– Programme –

*Mardi*  
*3 Septembre*  
*2019*

## *Table Ronde Plénière* Les sociétés pour le droit international ont-elles pris la mesure de ces nouveaux défis et s'y sont-elles adaptées ?

### *Organisation*

Société américaine de droit international

### *Idée générale*

Alors que la première journée aura été consacrée à l'analyse des menaces pesant sur le système juridique international, cette table ronde se concentrera davantage sur les réponses apportées (ou non) par les sociétés, dans leur fonctionnement actuel. Les discussions portant sur les dispositions à prendre pour l'avenir sont réservées pour l'après-midi. Par une approche comparée à l'échelle continentale, il s'agira de rendre compte de la manière dont les sociétés ont réagi aux constats dressés tout au long de la première journée.

### *Président*

**Sean Murphy**, Président de la Société américaine de droit international

Association africaine de droit international

**Ndanga KAMAU**, Directrice des programmes de l'Association africaine pour le droit international

Société africaine pour le droit international

**Makane Mbengue**, Président de la Société africaine pour le droit international

Société asiatique de droit international

**Harry L. Roque**, Président de la Société asiatique de droit international

Société européenne de droit international

**Luis Hinojosa**, Président de la Société européenne de droit international

Société latino-américaine de droit international

**Silvia Fernández de Gurmendi**, Présidente de la Société latino-américaine de droit international

## *Pause-café*

Animation/démonstration par  **JUS MUNDI**

***Idée générale***

Ces ateliers porteront sur l'organisation, les membres, la structure et la gouvernance des sociétés pour le droit international et sur les modalités de leur coopération ainsi que sur le rôle particulier des sociétés régionales et mondiales. Comme ceux de l'après-midi, ces ateliers comporteront un rapporteur qui ne fera pas de présentation formelle lors de l'atelier mais sera appelé à rendre compte des débats et à faire part (brièvement) de ses propres réflexions lors de la session plénière de clôture. Il s'agit essentiellement de confronter les modes d'organisation des diverses sociétés participantes à la lumière de l'expérience des intervenants et de partager les bonnes pratiques de chacun.

**Atelier n°** \_\_\_\_\_ **1. La participation aux travaux des sociétés pour le droit international**

***Idée générale***

Un panorama des sociétés pour le droit international montre l'existence de deux modèles : les sociétés savantes, composées essentiellement d'universitaires et principalement dédiées à la recherche académique et/ou les sociétés créées avec un rôle plus actif dans la défense du droit international, dont la composition est plus équilibrée entre universitaires et praticiens. Chaque modèle présente des avantages mais la question est de savoir comment attirer toutes les parties prenantes au droit international. Cet atelier sera l'occasion d'un échange d'expériences entre différentes sociétés.

***Président***

**Donald F. Donovan**, ancien Président de la Société américaine de droit international

Rapporteur : **Pavel Šturma**, Président de la Société tchèque de droit international et Secrétaire général de la branche tchèque de l'ADI/ILA

Société allemande de droit international

**Anne Peters**, Présidente de la Société allemande de droit international

Société coréenne de droit international

**Jaeng Saeng BAE**, Vice-Président de la Société coréenne pour le droit international

---

Branche norvégienne de l'ADI/ILA

**Geir Ulfstein**, Président de la branche norvégienne de l'ADI/ILA

---

Le rôle des femmes dans les sociétés pour le droit international

**Lucy Reed**, Présidente élue du Comité international pour l'arbitrage commercial (ICCA)

---

Les avocats et les sociétés pour le droit international –  
amours/désamours ?

**Isabelle Rouche**, Counsel, Gide Loyrette Nouel

---

Les sociétés pour le droit international présentent-elles un intérêt pour le  
secteur privé non contentieux ?

**Gábor Sulyok**, Secrétaire général de la branche hongroise de l'ADI/ILA

## *Atelier n°* **2. La gouvernance des sociétés pour le droit international**

### *Idée générale*

Nonobstant le rôle unificateur de l'ILA (avec les branches de laquelle certaines sociétés se confondent), les sociétés pour le droit international sont organisées selon des modèles de gouvernance assez variés. Confrontation des expériences en matière de financement (cotisations ; subventions ; fondation ; autres ?) ; importance et permanence du secrétariat administratif (*if any...*) ; rôles, relations et statuts respectifs du ou de la président(e) et du ou de la secrétaire général(e).

### *Président*

**Bogdan Aurescu**, Président de la branche roumaine de l'ADI et membre de l'Association roumaine pour le droit international et les relations internationales

Rapporteur : **James Kingston**, Président de la branche irlandaise de l'ADI/ILA

Société américaine de droit international

**Mark Agrast**, Directeur exécutif de la Société américaine de droit international

---

Société française pour le droit international  
**Caroline Kleiner**, Trésorière de la Société française pour  
le droit international

---

Société indonésienne de droit international  
**Adhyanti Sardanarini Wirajuda**, membre du Comité exécutif de la Société  
indonésienne de droit international

---

Société péruvienne de droit international  
**Oscar Maúrtua de Romaña**, Président de la Société péruvienne  
de droit international

Société portugaise de droit international  
**Patricia Galvão Teles**, Vice-Présidente de la Société portugaise de droit  
international

---

Centre africain pour la pratique du droit international  
**Aboubacar Fall**, Directeur des Programmes du Centre africain pour la pra-  
tique du droit international

## *Atelier n°* \_\_\_\_\_ **3. Sociétés pour quels droits internationaux ?** (droit international public, droit international privé, droits « spécialisés »)

### *Idée générale*

Alors que certaines sociétés sont orientées presque exclusivement vers le droit international public, d'autres accueillent largement des spécialistes de disciplines voisines. Cet atelier portera également sur le rôle de sociétés spécialisées dans des branches particulières du droit international (pénal, économique, de la mer, de l'investissement, en matière d'arbitrage ; etc.). Cet atelier permettra un partage d'expériences entre sociétés.

### *Président*

**Georg Nolte**, ancien Président de la Société allemande pour le droit inter-  
national

Rapporteuse : **Liesbeth Lijnzaad**, Juge au Tribunal international du droit de  
la Mer

Les organisations centrées sur l'arbitrage transnational – état des lieux  
**Robert Volterra**, Avocat associé, Volterra Fietta

---

La place du droit international économique dans les travaux des sociétés pour le droit international

**Peter Van den Bossche**, Président de la Société de droit international économique

La place du droit pénal international et des droits de l'Homme dans les travaux des sociétés pour le droit international

**Muriel Saillard**, Professeure à l'Université de Lille

La prise en compte de la spécificité du droit de la mer par les sociétés pour le droit international

**Giuseppe Cataldi**, Président de l'Association internationale du droit de la mer

Les travaux de la Conférence de La Haye de droit international privé – Une place pour les sociétés pour le droit international ?

**Christophe Bernasconi**, Secrétaire général de la Conférence de La Haye de droit international privé

*Atelier n°*

## **4. *Communication scientifique et usage des langues en droit international :***

Entre monolinguisme (anglais) et plurilinguisme

### ***Organisation***

Société italienne de droit international

### ***Idée générale***

La table ronde vise à commencer une réflexion sur la portée et les conséquences de la tendance vers le monolinguisme anglais dans la communication scientifique concernant le droit international et le droit de l'Union européenne, ainsi qu'à ouvrir une discussion sur la viabilité d'une perspective plurilinguistique. L'introduction devrait offrir un cadre de réflexion de caractère général. Les interventions des représentants des sociétés scientifiques nationales visent à fournir des éléments pour tracer un panorama des expériences des diverses communautés scientifiques, notamment en ce qui concerne l'impact global (quantitatif, qualitatif, au point de vue de l'internationalisation du débat, etc.) de l'usage de la langue anglaise dans le débat juridique international.

### ***Président***

**Fausto Pocar**, Président de la Société italienne de droit international ;  
Rapporteur : **Sir Michael Wood**, ancien Conseiller juridique du Ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni

Monolinguisme anglais et plurilinguisme dans la communication scientifique relative aux sciences humaines et sociales

**María Teresa Zanola**, Présidente du Conseil européen pour les langues/  
European Language Council

---

Usage de l'anglais et d'autres langues dans le cadre de la communauté scientifique espagnole

**Caterina García Segura**, Présidente de l'Association espagnole de Professeurs de droit et relations internationales

---

Usage de l'anglais et d'autres langues dans le cadre de la communauté scientifique latino-américaine

**María Teresa Infante Caffi**, Présidente de la branche chilienne de l'ADI

---

Usage de l'anglais et d'autres langues dans le cadre de la communauté scientifique française

**Évelyne Lagrange**, Professeure à l'Université Paris I, Panthéon-Sorbonne

---

Usage de l'anglais et d'autres langues dans le cadre de la communauté scientifique italienne

**Pasquale De Sena**, Secrétaire général de la Société italienne de droit international

---

Tendance au monolinguisme anglais dans le cadre de la Société européenne de droit international : des lumières et des ombres

**Photini Pazartzis**, Vice-Présidente de la Société européenne de droit international

13.00 \_\_\_\_\_ *Déjeuner*

14.30

*Ateliers*

*Les fonctions des sociétés pour le droit international*

### *Idée générale*

Alors que les ateliers du matin ont un objet essentiellement institutionnel, ceux de l'après-midi sont plus « fonctionnels » ; il s'agit de se demander à quoi servent les sociétés pour le droit international, si elles s'acquittent convenablement de leurs fonctions et jouent effectivement le rôle clef qui devrait/pourrait être le leur dans la réponse aux défis actuels auxquels le droit international est confronté. Institutions académiques, sociétés d'entraide ou groupes de pression ? Échange d'expériences.

## *Atelier n°* \_\_\_\_\_ **1. Sociétés nationales et sociétés régionales ou mondiales**

### *Idée générale*

Institutions à vocation codificatrice, l'Institut de droit international et l'Association de droit international (ILA) jouent des rôles particuliers (et différents) dans la constellation des sociétés pour le droit international qui coopèrent plus ou moins harmonieusement au sein des sociétés régionales. Comment faire coexister ces différents fora ? Quelle place pour chacun dans un réseau mondial des sociétés pour le droit international ? Échange d'expériences.

### *Président*

**Marcelo Kohen**, Secrétaire général de l'Institut de droit international  
Rapporteur : **Sir Franklin Berman**, QC, Professeur à l'Université d'Oxford

La pluralité des initiatives régionales africaines – force ou faiblesse ?

**Raymond Ranjeva**, Président d'honneur de la Société africaine pour le droit international

—

Les relations entre la Société asiatique de droit international et ses « chapitres »

**Toshiki Mogami**, Président du Chapitre japonais de la Société asiatique de droit international

—

Les sociétés régionales : associations de sociétés ou sociétés autonomes ?

**Veronika Bilkova**, Secrétaire générale de la Société européenne de droit international

—

L'Institut de droit international, un élitisme délibéré et parfois contesté

**Martti Koskeniemi**, Professeur à l'Université d'Helsinki

—

Le rôle unificateur de l'Association de droit international

**Antonios Tzanakopoulos**, Secrétaire général de l'ADI/ILA

—

Construire un réseau mondial des sociétés pour le droit international

**Clémentine Bories**, animatrice du réseau mondial des sociétés pour le droit international (SFDI)

## *Atelier n°* \_\_\_\_\_ **2. Promouvoir et défendre le droit international**

### *Idée générale*

Il semble que les sociétés pour le droit international aient des conceptions

différentes de leur rôle. Si toutes se posent en défenseurs de leur discipline-objet, certaines en ont une vision plus ou moins militante, tandis que les autres se voient ou se comportent presque exclusivement comme des lieux d'échanges scientifiques.

### *Président*

**Georges Abi-Saab**, Président d'honneur de la Fondation africaine pour le droit international

Rapporteur : **Pierre d'Argent**, Vice-Président de la Société européenne de Droit International

Les sociétés pour le droit international et les ministères des affaires étrangères

**Lesther Antonio Ortega Lemus**, membre du comité d'organisation du Club de Droit international

Les sociétés pour le droit international et les organisations internationales  
**Edward Kwakwa**, Directeur principal du Département des savoirs traditionnels et des défis mondiaux, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

Les sociétés pour le droit international et le système judiciaire national  
**Makhdoom Ali Khan**, Président de la branche pakistanaise de l'ADI/ILA

Comment les sociétés de droit international pourraient-elles aider les praticiens et les autres acteurs à mieux apprécier les possibilités offertes par le droit international ?

**Lance Bartholomeusz**, Directeur du Service juridique du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Le rôle de la société nationale pour le droit international dans la vulgarisation du droit international dans un contexte de transition démocratique  
**Fatmah Raach**, Présidente de l'Association tunisienne de Droit international

## *Atelier n°* **3. Les sociétés nationales pour le droit international, leurs membres et les Affaires étrangères :** Quelles interactions ?

### *Organisation*

Société belge de droit international

## *Idée générale*

Au-delà des apparences peut-être, la situation des sociétés nationales pour le droit international est susceptible de soulever des questions délicates. Un premier aspect est celui des rapports entre la société et ses membres. La société a-t-elle vocation à parler et à adopter des positions au nom de l'ensemble de ses membres ? La question ne semble pas recevoir de réponses concordantes dans la pratique. Un deuxième aspect touche aux relations entre la société et le ministère des Affaires étrangères – et plus largement le gouvernement – de l'État concerné. En particulier, la société conseille-t-elle le ministère, et si oui selon quelles modalités ? Une fois de plus, des pratiques variées paraissent pouvoir être relevées en la matière. L'une et l'autre dimensions peuvent d'ailleurs être liées. L'atelier sera l'occasion de faire le point sur les approches existantes et, sur cette base, de revenir sur le rôle fondamental, le positionnement « institutionnel » et le cas échéant la conception de l'indépendance des sociétés nationales pour le droit international.

## *Président*

**Erik Franckx**, Président de la Société belge de droit international

Rapporteuse : **Anne-Thida Norodom**, Secrétaire générale de la Société française pour le droit international

Le point de vue de la Société australienne et néo-zélandaise de droit international

**Karen Scott**, Présidente de la Société australienne et néo-zélandaise de droit international

—  
Le point de vue de la Société brésilienne de droit international

**Wagner Menezes**, Président de la Société brésilienne et de l'Académie brésilienne de droit international

—  
Le point de vue de la branche nigériane de l'ADI

**Damilola Olawuyi**, Vice-Président de la branche nigériane de l'ADI/ILA

—  
Le point de vue de la Société suisse de droit international

**Christine Kaddous**, Présidente de la Société suisse de droit international

—  
Le point de vue d'un ministère des Affaires étrangères

**Sir Iain Macleod**, Conseiller juridique du Ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni

## ***Organisation***

Académie de Droit international

## ***Idée générale***

L'Institut de droit international a adopté deux résolutions à propos de l'enseignement du droit international. Très ambitieuse, la seconde, adoptée en 1997, demandait notamment qu'un effort soit fait « pour dispenser dans les écoles secondaires une initiation au système juridique international ». Des efforts de diffusion du droit international ont sans doute été faits depuis lors, pas seulement au niveau des universités et écoles de droit. Pour autant, le droit international est-il suffisamment diffusé à travers son enseignement, et l'est-il au-delà du cercle des juristes ? Un comité de l'ILA indiquait en 2010 que le droit international était encore généralement trop peu enseigné, le droit national et le droit européen étant les priorités des étudiants. S'agissant de la recherche, si elle est incontestablement dynamique comme en attestent les très nombreuses publications qui en sont issues, une des questions qui peut se poser est de savoir si elle est suffisamment valorisée. Autrement dit, les fruits de cette recherche franchissent-ils le cercle des initiés pour « infuser » dans la société ? L'atelier sera l'occasion de s'interroger notamment sur ces questions et sur le rôle que les sociétés pour le droit international jouent à leur propos.

## ***Président***

**Tullio Treves**, Avocat associé, Curtis Mallet-Prevost Colt & Mosle

Rapporteuse : **Geneviève Bastid-Burdeau**, Seconde Vice-présidente de la Société française pour le droit international

Le rôle des sociétés pour le droit international dans la promotion de l'enseignement en droit international et l'établissement des programmes : éminent ou insuffisant ?

**Mónica Pinto**, Professeure et Doyenne honoraire de l'Université de Buenos Aires

—  
Le droit international enseigné au-delà du cercle des juristes : quel apport des sociétés de droit international ?

**Hannah Buxbaum**, Membre du Curatorium de l'Académie de droit international de La Haye

—  
Les sociétés de droit international et la promotion de l'utilisation des technologies modernes pour l'enseignement du droit international

**Thibaut Fleury-Graff**, Co-directeur du Centre d'étude et de recherche sur l'extraterritorialité de l'Académie de droit international de La Haye

---

La contribution des sociétés pour le droit international à la recherche et à sa valorisation

**Bing Bing Jia**, membre du Curatorium de l'Académie de droit international de La Haye

---

La place des « jeunes » internationalistes dans les sociétés pour le droit international

**Laurence Boisson de Chazournes**, Professeure à la Faculté de Droit de Genève

## 16.00 --- *Pause-café*

Animation/présentation par  JUS MUNDI

## 16.30 --- *Table Ronde Plénière* Que faire ?

### *Idée générale*

Y a-t-il une place pour les sociétés pour le droit international dans le monde contemporain ? Les rapporteurs des ateliers présenteront chacun, rapidement, les conclusions qu'ils tirent des débats en y ajoutant, le cas échéant, quelques réflexions personnelles.

### *Présidente*

**Dame Rosalyn Higgins**, ancienne Présidente de la Cour internationale de Justice

Rapporteur général : **Alain Pellet**, Président de la Société française pour le droit international

La participation aux travaux des sociétés

**Pavel Šturma**

---

La gouvernance des sociétés

**James Kingston**

---

Les interactions entre les sociétés nationales pour le droit international, leurs membres et les Affaires étrangères

**Anne-Thida Norodom**

---

Des sociétés pour quels droits internationaux ?

**Liesbeth Lijnzaad**

---

Domination de l'anglais et pluralisme linguistique

**Sir Michael Wood**

---

Promouvoir et défendre le droit international

**Pierre d'Argent**

---

Enseigner et étudier le droit international

**Geneviève Bastid-Burdeau**

---

Le réseau des sociétés pour le droit international

**Sir Franklin Berman**

---

## *Allocution de clôture*

**María Fernanda Espinosa**, Présidente de l'Assemblée générale  
des Nations Unies

18.30 

---

*Fin de la Rencontre*

Rencontre  
Mondiale  
World  
Meeting

*2019*